

Image not found or type unknown



## Isolation sol location

Par **Charlotte.Rds**, le **04/04/2023** à **23:33**

Bonjour,

Je suis dans une location au 1er étage au dessus du garage de la location du dessous. Mon propriétaire est celui des deux logement (le mien et celui du dessous avec le garage)

Le problème est que l'on entend très bien les locataires quand ils sont dans leur garage. Pire lorsqu'ils fument, il arrive que l'on sentent l'odeur dans une de nos chambre qui est aussi au dessus du garage. Je me doute également que cela doit aussi une mauvaise isolation..

Le propriétaire ne veut pas faire de travaux d'isolation car "il n'a pas le temps" et que c'est "juste un lieu de passage et de stockage" et non une pièce de vie.

Y a t'il une obligation legale pour le propriétaire d'isoler ? Nous en avons parlé avec les autres locataires qui sont eux aussi d'accord pour isoler.

Merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le **05/04/2023** à **06:34**

Bonjour et bienvenue,

La réglementation en vigueur oblige les propriétaires à louer un logement décent à leurs locataires, mais les désagréments que vous citez dans votre sujet ne sont pas des critères relevant de l'indescence du logement... (surface, équipement, risque pour la sécurité et la santé, animaux nuisibles, insectes, parasites, champignons etc...).

Vous ne disposez donc d'aucune possibilité de recours selon moi, car aucun texte n'impose à un propriétaire de pallier à une mauvaise isolation phonique, comme c'est le cas pour l'isolation thermique.

Par **youris**, le **05/04/2023** à **11:52**

bonjour,

tant que le logement est décent au sens de du décret 2002- du 30 janvier 2002, vous ne pouvez rien exiger de votre bailleur.

voir ces 2 liens :

- [logement décent](#)

- <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/logement-decent>

salutations